

rité, d'après la volonté du plus grand nombre, quelle qu'elle soit, équitable ou non. Comme, d'après une théorie si dangereuse, la religion et la vertu ne peuvent avoir de sécurité, il devient donc nécessaire pour ceux qui en sont les sincères amis, de prendre tous les moyens légitimes qui sont en leur pouvoir, afin de les faire respecter ; et c'est à cette fin que vient de se former, en France, un parti qui n'est ni pour Guizot, ni pour Thiers, ni pour Odilon-Barrot, mais pour ceux qui s'engageront à défendre les principes immuables de la religion et de la liberté d'enseignement. Cette coalition ne fait qu'invoquer les principes de liberté et d'égalité, proclamés par ses adversaires et dont ils ont si souvent abusé, pour tout renverser et tout détruire. Nous ne demandons, dit-elle, ni privilège ni faveur, nous ne voulons que la liberté de conscience, c'est-à-dire, de pratiquer notre religion sans entrave, sans intervention de la part du gouvernement dans l'administration de nos matières religieuses et dans l'éducation de nos enfans. Ce parti s'est formé pour les prochaines élections, et il s'engage à ne voter que pour les candidats qui lui garantiront davantage, surtout les principes dont nous venons de parler. Le manifeste qu'il a publié pour faire connaître son existence, a fait jeter les hauts cris aux papiers prétendus libéraux. On peut bien croire que les injures ne lui ont point été épargnées. Les organes du gouvernement eux-mêmes en ont été plus que scandalisés. Ils ont traité cette manifestation d'audacieuse. Ils ont blâmé, menacé, mais toutes ces injures, ces criaileries, ces menaces nous paraissent celles de la fureur, de la faiblesse, du désespoir et de la frayeur. Elles ne sont certainement pas celles de la justice et de la libéralité, puisque le parti catholique ne fait que suivre les principes invoqués par ses opposans. Quoique cette coalition ne fasse que de naître, cependant comme elle est liée avec l'épiscopat français, elle se trouve déjà puissante. Aussi le gouvernement paraît-il redouter son influence sur les prochaines élections. On voit que, tout en cherchant à l'intimider par les menaces, il voudrait pouvoir s'en assurer les suffrages. C'est du moins ce qui nous paraît résulter de cette alternative de persécution et de protection, de blâme et de flatterie, de cette hésitation, à laquelle on a vu le ministère Guizot se laisser aller envers les évêques de France. Car il est à remarquer que ce ministère, après avoir fait condamner Mgr. de Bonald, semble affecter de ne point remarquer la conduite du reste de l'épiscopat français qui s'empresse d'approuver celle du Cardinal et de condamner ce qu'il condamne, et ce qui l'a fait condamner lui-même. Depuis la nomination de M. Salvandy à la place de M. Villemain, on pense généralement que le projet d'instruction de M. Thiers contre lequel le clergé a si fort réclamé, ne sera point repris, au moins cette année, et même qu'il a reçu son coup de grâce. C'est déjà une victoire pour la religion. La nouvelle coalition catholique, dont nous venons de parler, nous fait espérer que ce ne sera pas la dernière.

—Le gouvernement français s'occupe activement de l'émancipation des nègres dans ses colonies. Aux dernières nouvelles, c'était la grande question du jour. Le ministère avait introduit, à cet effet, dans la chambre des pairs, un bill qui était en progrès. Il paraît pourtant, que la mesure rencontre plus d'opposition qu'on devrait le supposer, si on était, comme on le répète si souvent, au siècle des lumières. Mais, qui le croirait ! Ce sont nos philanthropes, nos écoliers, nos promoteurs d'égalité et de liberté qui en sont les plus grands adversaires, tandis qu'au contraire c'est parmi ces obscurantins catholiques qu'elle trouve le plus de sympathie et qu'elle compte ses plus habiles et ses plus chauds défenseurs. On peut citer au premier rang les comtes de Montalembert et de Beugnot.

Mais parmi nos libéraux, plusieurs se sont étonnés même de ce que le ministère avait introduit cette mesure, et n'y voient qu'un hors-d'œuvre. De chauds partisans du gouvernement de Louis-Philippe ne peuvent s'empêcher de la regarder au moins comme prématurée.

Ils n'y trouvent d'excuse que dans l'appréhension d'une guerre entre la France et l'Angleterre. Comme le gouvernement anglais est abolitionniste, il doit naturellement avoir la sympathie des nègres, et si la France ne s'efforçait de l'imiter, elle aurait donc à craindre que, dans le cas d'un conflit, les esclaves de ses colonies ne se déclarassent contre elle. Voilà, dit-on, toute la cause de la mesure philanthropique du ministère Guizot. Comme l'on voit, elle est beaucoup plus intéressée que libérale et généreuse.

—Puisque nous en sommes sur les noirs, nous devons constater un événement qui peut amener de fâcheuses conséquences dans la république haïtienne. C'est la mort du Président Guerrier. Il est vrai qu'on lui a déjà

donné un successeur dans la personne d'un certain général Louis Pierrot et que, l'ex-président Hévrard dont nous avons annoncé le départ de Kingston sur une goélette qu'il avait armée à ses frais, pour tenter une descente à Haïti et essayer de remonter sur le siège présidentiel, n'a pu rien effectuer et a été forcé de revenir à la Jamaïque. Mais on craint qu'il ne s'élève quelque autre prétendant au fauteuil présidentiel. On parle même d'un général Acau, qui a déjà fait ses preuves de révolutionnaire. Nous ne serions donc point surpris d'apprendre, à la prochaine nouvelle, que cette malheureuse république noire est encore en guerre civile. Que Dieu l'en préserve.

—Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur le trait suivant, que nous livrons tel qu'il nous a été communiqué et que nous tenons d'un correspondant dont la véracité ne peut être suspectée.

*N'allez point à la pêche le jour de la grande Fête-Dieu.*

Nous lisons de tems à autres sur les papiers-nouvelles beaucoup de légendes. Plusieurs portent le caractère de la vérité; d'autres sont certainement les fruits de l'invention et du génie et sont très souvent empreintes d'un caractère mystérieux qui tient presque toujours à la superstition : mon but n'est point d'entrer dans le détail de ces légendes et d'en faire la critique ; mais de raconter aussi moi la mienne et je prévient en même tems le lecteur qu'elle est exacte en tous points, constatée par des documents authentiques. Au reste elle est tellement récente qu'on peut s'assurer de sa réalité, en interrogeant les témoins de cet événement qui n'est rapporté ici que sous le rapport religieux et de l'exemple.

« Il n'y a donc pas encore un an, dans une paroisse du district des Trois-Rivières, trois jeunes hommes, dont deux garçons et un marié, leur beau-frère, comme ayant épousé leur sœur, se préparaient, mercredi, le 5 du mois de juin de l'année dernière (1844) au grand scandale de leur parens, voisins et amis, à aller passer à la pêche, à une distance à peu près égale de celle qu'ils avaient de leur demeure à aller à leur église paroissiale, tout le jour de la grande Fête-Dieu. La famille de ces jeunes hommes justement alarmée d'un tel projet, employait tous les moyens et les raisons les plus fortes, que la religion et l'amitié pouvaient lui suggérer, pour les détourner d'une si coupable résolution. Mais aucune raison ne faisait impression sur eux : les représentations de leurs amis et de leurs voisins ne paraissaient pas les toucher : ces braves gens, avaient beau leur représenter tout ce que ce jour de la grande Fête-Dieu avait de grand, de solennel et d'imposant, rien ne pouvait les détourner d'un plan arrêté et les préparatifs se firent en grande partie le mercredi soir, afin d'être prêts le lendemain au matin de meilleure heure. La résistance de ces trois personnes à toutes les représentations qui leur avaient été faites et dans la famille et dans le voisinage, avait inspiré une espèce de crainte et de terreur à tous les habitans du canton qui ne voyaient dans ce complot, les uns qu'une indifférence criminelle et les autres qu'un outrageant mépris pour le jour consacré à la solennité de l'institution du mystère adorable de l'Eucharistie ; cependant on se flattait encore que la nuit donnerait à la réflexion le tems de peser les conseils, les bons avis, les précieuses représentations qui leur avaient été faites dans le cours de la soirée ; mais non, le complot était formé, la résolution prise, toutes autres tentatives, pour les arrêter devaient être infructueuses.

« Le matin arrivé, pendant que les uns se préparaient à se rendre à l'église, eux faisant, en recevant de tems à autres les reproches les plus justes, leurs derniers préparatifs pour se rendre au lieu où ils devaient passer la journée d'une si grande fête. Malheureusement le père des deux frères garçons, était absent, ne résidant pas à cette place ; peut être eut-il usé de son autorité pour les empêcher d'accomplir ce parti : mais leur sœur épouse du troisième depuis quelques mois seulement, jeune femme religieuse, fit, en voyant approcher leur départ, à son mari et à ses frères les représentations les plus vives et les plus tendres, en leur mettant devant les yeux, tous ce qu'une telle promenade avait d'irréligieux et d'impie dans un si grand jour, la faute énorme qu'ils faisaient en manquant d'assister à la messe, et les châtimens auxquels ils s'exposaient en profanant cette solennité. La jeune épouse était à la veille d'être mère. Qu'elles ne furent pas les impressions qu'elle dut ressentir, en voyant, les yeux pleins de larmes, (car ce fut son dernier argument) son époux chéri et ses frères bien aimés, s'éloigner de la maison et prendre vers les profondeurs de la paroisse, une route opposée à celle que priaient ceux qui s'en allaient à l'église pour accomplir le plus saint des préceptes